



Communiqué de presse - Conseil provincial du Hainaut - 22 janvier 2019

UNE ENQUÊTE LE DÉMONTRE : LE SOUTIEN PROVINCIAL AUX COMMUNES EST UN VRAI SUCCÈS !

« Province et communes » : une affaire qui marche !

En septembre dernier, la Province de Hainaut a interrogé les 69 communes du territoire, les CPAS et l'ensemble de ses partenaires sur la pertinence et la qualité des services qu'elle leur offre, chaque jour, dans le cadre de sa politique supracommunale. Ce que fait la Province pour votre commune, est-ce utile ou non?

50 communes ont répondu au questionnaire : le résultat est largement positif. 90% d'entre elles se disent satisfaites voire très satisfaites des services offerts et 75% estiment que l'offre correspond parfaitement à l'attente des pouvoirs locaux. Ce soutien provincial, spécifique, à l'égard des communes et des territoires représente quelque 13 millions d'€ chaque année, il s'ajoute à l'ensemble des projets menés par les services provinciaux.

Concrètement, une moitié de ce montant est consacré au co-financement des zones de secours et l'autre à des actions directes en faveur des communes, donc des citoyens: il s'agit de l'apport d'expertises, de savoir-faire, de soutiens techniques, de l'organisation de stages, de l'accompagnement de projets culturels ou sociaux.

Ce souci de proximité a poussé le Collège provincial à aller plus loin : 1 € par habitant (soit 1,3 millions d'€) est apporté pour renforcer des projets mobilisant plusieurs communes sur un même territoire. 12 projets ont été sélectionnés parmi lesquels l'opération "1 arbre pour la Wapi", le déploiement du réseau « points nœuds » dans l'espace Cœur du Hainaut et la mise en œuvre d'un programme visant à l'attractivité du pays de Charleroi.

C'est une appréciation de ces orientations qui a été soumise aux communes.

Un soutien souvent considéré comme « indispensable »

Si le financement des zones de secours tel qu'il est organisé actuellement rencontre 67,5 % d'adhésion, les chiffres sont beaucoup plus positifs quand on évoque les services rendus au quotidien.

L'aide provinciale est nettement appréciée et les communes, à près de 80 %, estiment qu'elles n'auraient ni les moyens ni les ressources humaines pour assumer seules ces projets. Ce soutien est unanimement considéré comme indispensable en matière de culture, il est même jugé primordial (neuf communes sur 10) en ce qui concerne les projets liés à la promotion de la santé et à la formation des agents des pouvoirs locaux. La marge de progression possible la plus grande concerne l'accès à l'information aux services offerts (60% de satisfaction). La Province s'y attelle au travers de ses outils de communication.

Le financement de projets supracommunaux ou de territoire bénéficie d'une appréciation comparable. Pour 74% des communes, le financement et l'expertise provinciale ont permis l'éclosion d'initiatives nouvelles, nécessaires et impossibles sans cet apport. 82% considèrent que ces projets sont pertinents et bien menés.

Et l'avenir ? Les résultats de cette enquête montrent que la réussite de la supracommunalité est intimement liée à la proximité entre les communes et les services qui leur sont proposés. Une donnée importante à l'heure où des transferts de compétences sont envisagés et quand est annoncée l'intention de transférer les matières supracommunales vers la Région. La Province de Hainaut craint que ces démarches ne mettent en péril un dispositif visiblement apprécié par ses bénéficiaires : les communes et par conséquent, les citoyens.

Les transferts de compétences : une menace pour la supracommunalité largement dénoncée

« Les résultats de cette enquête montrent l'adhésion des communes au dispositif de supracommunalité mis en place, a commenté le Président du Collège provincial Serge Hustache. Si la Province est de manière générale soucieuse du maintien des services à ses différents partenaires, elle est particulièrement inquiète pour les retombées négatives que les mesures du gouvernement induisent pour les communes et des conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'autonomie des pouvoirs locaux ». Un sentiment de toute évidence partagé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et l'Association des Provinces Wallonnes qui dans l'avis qu'elles viennent de rendre à la Ministre De Bue, soulignent le fait que « de nombreux projets menés avec les provinces bénéficient de facilité et de rapidité de traitement particulièrement appréciables dans un contexte socio-économique peu compatible avec les lenteurs administratives ».